

DOSSIER DE PRESSE

« COLLOQUE SPORT SANTE »

Lundi 11 mars 2019

Partenaires Financiers :



Partenaires Institutionnels :





COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

Depuis sa création le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Indre s'est efforcé d'évoluer et de s'adapter aux changements de son territoire.

Il a pour missions de défendre et de développer le patrimoine sportif départemental, de représenter le sport départemental pour toutes les questions d'intérêt général auprès des pouvoirs publics, de sauvegarder les valeurs de l'Olympisme, définies par le CNOSF, d'aider les associations dans le domaine de la formation et enfin de mettre tout en œuvre pour développer l'idée et la pratique du sport dans le département.

Parallèlement à toutes ses missions principales, le CDOS s'implique dans une action novatrice et bénéfique : **l'activité physique en parallèle d'un traitement thérapeutique**. Nous avons décidé de mettre en place un Colloque « Sport-Santé » afin de faire découvrir les bénéfices du sport et créer des liens et interactions entre les différents intervenants.

Le colloque se déroulera le **Lundi 11 mars 2019** de la manière suivante :

Ateliers de 16h00 à 18h00 : démonstrations de « Sport santé » avec les associations sportives proposant de l'activité physique adaptée dans l'Indre.

De 18h00 à 20h30 : Interventions des différents intervenants, suivies du débat.

Ce colloque permettra l'échange et la connaissance sur ce sujet innovant et porteur d'espoir pour beaucoup.

De plus, nous tenions à remercier l'ensemble de nos partenaires et les acteurs qui participent à cet évènement départemental, ainsi qu'à l'ensemble des médecins ayant accepté d'y intervenir.

Arrêté du 8 novembre 2018 relatif à la liste des certifications fédérales autorisant la dispensation d'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée

NOR: SPOV1830504A

ELI: <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arretes/2018/11/8/SPOV1830504A/jo/texte>

La ministre des solidarités et de la santé et la ministre des sports,
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1172-1, D. 1172-1, D. 1172-2 et D. 1172-3 ;
Vu le code du sport, notamment son article L. 211-2 ;
Sur proposition du Comité national olympique et sportif français en date du 11 juin 2018 et du 29 octobre 2018,
Arrêtent :

Article 1

Les certifications fédérales figurant dans le tableau ci-dessous autorisent leurs titulaires à dispenser une activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée dans le cadre d'une prescription médicale, et seulement pour les pathologies ciblées dans le cadre de leurs certifications.

Tableau des certifications des fédérations agréées

Les fédérations sportives mentionnées dans le présent tableau ont la responsabilité de veiller à ce que seuls les encadrants certifiés soient habilités à intervenir auprès des patients atteints d'une affection de longue durée dans le cadre d'une prescription médicale, et seulement pour les pathologies ciblées dans le cadre de leurs certifications.

Fédération	Intitulé de la certification	Conditions d'exercice
Fédération française d'athlétisme	Diplôme fédéral : Coach Athlé Santé Diplôme fédéral : Entraîneur forme Santé Option : module complémentaire sport sur ordonnance	Encadrement non rémunéré de l'athlétisme auprès de patients au sein d'un membre affilié à la Fédération française d'athlétisme
Fédération française des arts énergétiques et martiaux chinois (AEMC)	Diplôme fédéral : Certificat de moniteur bénévole AEMC Option : formation continue certificat complémentaire santé AEMC	Encadrement non rémunéré des arts énergétiques et martiaux chinois auprès de patients au sein d'un membre affilié à la Fédération française des arts énergétiques et martiaux chinois
Fédération française de basketball	Diplôme fédéral : Moniteur de basketball Option : Brevet fédéral animateur basket santé	Encadrement non rémunéré du basketball auprès de patients au sein d'un membre affilié à la Fédération française de basketball
Fédération française de boxe	Diplôme fédéral : Prévét fédéral Option : Prescri'Boxe	Encadrement non rémunéré de la boxe auprès de patients au sein d'un membre affilié à la Fédération française de boxe
Fédération française de canoë-kayak et sports de pagaie	Diplôme fédéral : Moniteur fédéral Option : Pagaie Santé	Encadrement non rémunéré du canoë-kayak auprès de patients au sein d'un membre affilié à la Fédération française de canoë-kayak
Fédération française des clubs omnisports	Diplôme fédéral : diplôme fédéral de la fédération unisport concernée Option : formation pour la santé	Encadrement non rémunéré des activités physiques et sportives proposées par la fédération auprès de patients au sein d'un membre affilié à la Fédération française des clubs omnisports
Fédération française de cyclisme	Diplôme fédéral : Brevet fédéral (BF1, BF2, BF3) Option : Coach vélo santé	Encadrement non rémunéré du cyclisme auprès de patients au sein d'un membre affilié à la Fédération française de cyclisme
Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire	Diplôme fédéral : Animateur EPGV Formation module commun Activité Physique Adaptée (APA) Formation programme Acti'March Formation programme EPGV Diabète et surpoids Formation programme EPGV Gym'Après Cancer Formation programme NeurGyV Formation : attestation fédérale « Maintien de l'autonomie - Parkinson » Formation : attestation fédérale « Maintien de l'autonomie - EHPAD Alzheimer »	Encadrement non rémunéré des activités physiques et sportives proposées par la fédération auprès de patients au sein d'un membre affilié à la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire
Fédération française d'escrime	Diplôme fédéral : Educateur escrime Option : Escrime sur ordonnance - Diplôme fédéral réservé aux titulaires d'un diplôme de professionnel de santé (médecin, infirmier, sage-femme, kinésithérapeute, ergothérapeute) ou d'une Licence ou Master STAPS APA.	Encadrement non rémunéré de l'escrime auprès de patients au sein d'un membre affilié à la Fédération française d'escrime
Fédération française d'haltérophilie- musculation	Diplôme fédéral : Initiateur musculation ou Initiateur haltérophilie Option : Coach Muscu Santé	Encadrement non rémunéré de l'haltérophilie-musculation auprès de patients au sein d'un membre affilié à la Fédération française d'haltérophilie-musculation
Fédération française de handball	Diplôme fédéral : Animateur de Handball Option : Coach handfit	Encadrement non rémunéré du handball auprès de patients au sein d'un membre affilié à la Fédération française de handball
Fédération française de montagne et escalade	Diplôme fédéral : Brevet fédéral initiateur structure artificielle d'escalade « SAE » Option : Animateur médico-sport-santé-bien être niveau 2 (escalade après cancer du sein)	Encadrement non rémunéré de l'escalade auprès de patients au sein d'un membre affilié à la Fédération française de montagne et escalade
Fédération française de natation	Diplôme fédéral : Brevet fédéral 3e degré Option : formation « Nagez forme santé »	Encadrement non rémunéré de la natation auprès de patients au sein d'un membre affilié à la Fédération française de natation
Fédération française de la retraite sportive	Diplôme fédéral : Animateur fédéral Option : module complémentaire section multi-activités senior	Encadrement non rémunéré des activités physiques et sportives développées par la fédération auprès de patients au sein d'un membre affilié à la Fédération française de la retraite sportive
Fédération française de rugby à XIII	Diplôme fédéral : Entraîneur Expert / Entraîneur Performance / Entraîneur fédéral / Educateur Option : Formation VITA XIII	Encadrement non rémunéré du rugby à XIII auprès de patients au sein d'un membre affilié à la Fédération française de rugby à XIII
Fédération française de ski	Diplôme fédéral : Moniteur fédéral 2e degré + titulaire du module complémentaire « ski formé »	Encadrement non rémunéré du ski auprès de patients au sein d'un membre affilié à la Fédération française de ski

LES MEDECINS

DOCTEUR CHRISTIANN :

Le Colloque Sport et Santé est l'occasion de rappeler que l'activité physique intervient dans la prévention des cancers, la diminution du risque de progression ou de récurrence, et la diminution des conséquences et séquelles de l'après-cancer. C'est le seul moyen efficace de prise en charge de symptômes tels que la fatigue ; les médicaments, aux effets secondaires parfois importants, n'ont pas d'intérêt.

Les contre-indications sont peu fréquentes, et souvent transitoires. La prescription est possible depuis mars 2017, mais la prise en charge financière n'est pas systématique, ce qui est un frein. Au Centre Hospitalier de CHÂTEAUROUX, un programme d'activité physique adaptée est prévu au cours de certains traitements réalisés dans le service d'Oncologie Médicale, en association avec le Centre de Soins de Suite et de Réadaptation.

L'avenir est à l'organisation de la poursuite de cette activité après les traitements, par un maillage du territoire par des professionnels impliqués.

DOCTEUR HALLAK :

Le traitement de la maladie de parkinson repose sur plusieurs facteurs, particulièrement l'intégration d'un programme d'exercice physique qui favorise le maintien de l'autonomie et aide à maximiser les effets des médicaments, ce qui permet d'avoir une meilleure qualité de vie.

Le bénéfice de l'activité physique :

L'activité physique permet d'améliorer la flexibilité musculaire, l'amplitude articulaire, la coordination, l'équilibre, la marche et l'élocution.

Il est absolument recommandé de faire évaluer l'état clinique du patient par un professionnel de la santé avant de s'engager dans un programme d'activité physique qui ne doit pas remplacer les médicaments.

L'activité physique peut être variée : tai chi, yoga, danse, chant, marche, marche nordique, natation, vélo, console de jeux Wii fit ou encore bicyclette stationnaire ou tapis roulant.

Il est préconisé d'effectuer la marche de façon quotidienne et planifier les exercices dans de courtes séances.

L'activité physique a comme objectif garder une souplesse physique et maintenir une posture correcte ainsi qu'une coordination adaptée aux besoins du patient.

La relaxation aide au relâchement de la tension musculaire secondaire à la rigidité.

QUAND L'HOPITAL DE CHATEAUROUX

SE MET AU SPORT

Les bénéfices pour la santé de la pratique régulière d'une activité physique sont avérés quels que soient l'âge, le sexe et l'état de santé par l'activité physique adaptée.

Le Centre Hospitalier de CHATEAUROUX LE BLANC s'investit dans le dépistage auprès des jeunes sportifs et dans l'accompagnement, par le sport, des femmes atteintes d'un cancer du sein.

DISPOSITIF CŒUR ET SPORT 36

PREVENTION DES ACCIDENTS CARDIAQUES POUR LES JEUNES SPORTIFS DE L'INDRE DE 12 à 35 ANS

Lancement le 1^{er} septembre 2017 du dispositif « Cœur et Sport », partenariat innovant suscitant une collaboration étroite entre les médecins généralistes et le Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc. Le dispositif a été renouvelé en septembre 2018 pour une seconde « saison ».

Les jeunes gens (de 12 à 35 ans) qui viennent voir leur médecin traitant pour l'obtention d'un certificat de non contre-indication leur permettant d'exercer le sport de leur choix en compétition, complètent avec lui un questionnaire médical et sont invités par leur médecin à prendre un rendez-vous en ligne un mercredi sur le site web www.doctolib.fr afin de réaliser un électrocardiogramme (ECG) au Centre de Soins de suite et de Réadaptation (CSSR), électrocardiogramme qui est lu par télétransmission et interprété en temps réel dans un centre parisien de cardiologie partenaire.

En cas d'examen anormal, un avis spécialisé est pris le jour même auprès d'un cardiologue du CHCLB, et éventuellement d'un cardiologue des CHU voisins si nécessaire en cas d'anomalie paraissant urgente, ou dans les semaines qui suivent en cas d'anomalie jugée moins inquiétante, et votre médecin traitant en est alors averti le jour même.

Ce dispositif est un système original, unique en France, imaginé et mis en place par un groupe de médecins de l'Indre, inauguré en septembre 2017 et destiné à rendre possible la réalisation d'ECG interprétés à distance par des spécialistes, dans un contexte où les médecins cardiologues ne sont pas suffisamment nombreux localement. Il est un exemple de télé-médecine et de collaboration entre les soins hospitaliers et ambulatoires.

Depuis 2005, la Société Française de Cardiologie ainsi que la Société Française de Médecine du Sport recommande la réalisation d'un ECG tous les 3 ans chez toutes les personnes pratiquant un sport en compétition entre l'âge de 12 ans et de 35 ans. En effet, il a été observé que c'est dans cette tranche d'âge que le risque de mort subite ou d'arrêt cardiaque provoqué par des anomalies impossibles à détecter par le seul examen clinique était le plus important. Ces situations sont très rares, mais très graves. Les ECG ne permettent pas de toutes les détecter, mais apportent des chances supplémentaires de dépistage avant la survenue d'un tel accident.

Le repérage de ces anomalies n'étant pas toujours facile sur les tracés ECG, leur lecture par des spécialistes ou des médecins en ayant l'expérience est préférable.

Jusqu'à présent il paraissait inconcevable d'imposer ce dépistage aux médecins cardiologues du département déjà débordés par leur travail de soins dédiés aux patients souffrant de pathologies cardiaques connues.

C'est ainsi qu'a été imaginé ce dispositif, permettant à toutes les personnes du département se trouvant dans ces situations sportives de réaliser un ECG dans un lieu centralisé.

La rédaction d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'un sport ne donne normalement pas droit au remboursement par la Sécurité Sociale. Dans ce contexte, une négociation avec la CPAM 36 a permis d'obtenir le remboursement officiel de la consultation de dépistage chez le médecin remplissant la fiche, mais en revanche elle ne peut assurer le remboursement d'un ECG interprété à distance réalisé dans le cadre d'une activité de loisir.

La somme de 25 euros correspondant aux multiples frais de fonctionnement ainsi qu'à la rémunération des cardiologues parisiens interprétant les examens a été réduite au minimum pour permettre le fonctionnement du dispositif.

Bilan saison 2017-2018

- 209 ECG en 6 mois
- Nombre d'ECG ayant nécessité un avis : 3 (épreuve d'effort + écho cœur)
- Nombre d'ECG ayant révélé une anomalie sévère : 1 sur les 3

Grâce à ce dispositif, une anomalie cardiaque grave a été dépistée chez une jeune fille de 12 ans qui a été opérée afin de récupérer un fonctionnement cardiaque normal. Cette heureuse histoire a été accueillie comme un fort signe d'encouragement pour l'équipe organisatrice, et a conforté l'utilité de leur démarche.

SPORT ADAPTE POUR LES FEMMES ATTEINTES D'UN CANCER DU SEIN

L'hôpital de jour du Centre de soins de suite et de réadaptation du CH CHATEAUROUX LE BLANC permet depuis la fin de l'année 2018 d'accueillir, en partenariat avec le service oncologie du Centre hospitalier, des femmes atteintes d'un cancer du sein pour de l'activité physique adaptée.

Dans ce cadre et en partenariat avec le club LE POINÇONNET BASKET, les patientes bénéficient de deux séances de sport par semaine tout au long de leur traitement.

De nombreuses études montrent l'intérêt de la pratique sportive avant, pendant et après une chimiothérapie visant à soigner le cancer du sein. La pratique du basket, en plus du travail sur l'image et la socialisation, permet de travailler la coordination du corps et de limiter les douleurs.



LES ATELIERS

KARATE CLUB DE CHATEAUROUX :

Nous sommes là pour redonner confiance aux personnes en passant par la pratique du karaté, aucun contact sur les pratiquants

Le contenu de nos cours :

Travail sur l'équilibre, le déplacement, la concentration, la respiration, l'orientation. Technique de bras et de jambe (coup droit, coup au-dessus de la tête et coup bas).

Position des jambes, des pieds et ensuite coordinations de techniques entre les bras, les jambes et les techniques.

Occupation de l'espace par des déplacements, comment éviter une attaque.

Pratique d'enchaînement de technique par la mise en place d'un kata.

Pour le jour du colloque, mettre en place un kata qui permet de voir tout le travail nommé ci-dessus, à savoir : déplacement, concentration, respiration, orientation dans l'espace, équilibre.

AVENIR CLUB ISSOUDUN HANDBALL :

Le 11 mars 2019, le club de handball d'Issoudun participera au colloque Sport Santé sur le temps des ateliers de 16h à 18h en proposant la découverte du hand'fauteuil qui est l'une des nombreuses pratiques mises en place par la fédération de handball. Elle fait partie de la pratique du hand'ensemble qui regroupe le hand'fauteuil pour les personnes ayant un handicap moteur et le hand adapté pour les personnes ayant des handicaps psychiques, retard mental, trisomie, etc...

Néanmoins la pratique du hand'fauteuil est ouverte à tous, le but étant de mélanger les personnes valides et celles ayant un handicap.

Nous menons cette activité au sein du club depuis quelques années déjà en partenariat avec le centre de rééducation d'Issoudun où les personnes étant en rééducation viennent pratiquer une activité physique adaptée à leurs besoins et leurs capacités.

Le jour du colloque, le club de handball viendra avec ses fauteuils afin de faire découvrir et pratiquer au public cette activité. Il y aura également des vidéos sur un ordinateur pour permettre aux personnes de voir à quoi cela ressemble.

UNION SPORTIVE D'ARGENTON TENNIS :

Le tennis, c'est la santé

Nous proposons des séances de remise en forme à base de gym douce, cardio et tennis. Nous nous servons de l'outil tennis mais nous ne basons nos séances que sur cela. Nous exerçons des parcours de santé en extérieur, des marches nordiques etc...

Les pathologies sont :

*Différents types de cancers

*Maladie cardio-vasculaires

*Diabète

*Vieillessement

*Obésité

Il y a un suivi médical avec un médecin référent qui est le Docteur Adnane à argenton

MARCHE NORDIQUE UFOLEP :

Le jour du Colloque Sport/Santé, l'UFOLEP a mis en place un atelier de marche nordique, deux marches de 40/45 minutes seront organisées autour de Belle-Isle. Pour notre stand nous comptons sur la participation du publique.

ASSOCIATION RUBGY « RUBies » BONNEMAISON Guillaume :



INSTITUT UNIVERSITAIRE
DU CANCER DE TOULOUSE
Oncopole



La politique de développement de l'activité physique dans un but de préservation de la santé concerne tous les acteurs du sport et de la santé. L'objet de notre présentation sera de mettre en avant un exemple de collaboration entre un centre de soins (l'Institut Universitaire du Cancer de Toulouse), une fédération (la FFR) et son organe décentralisé (la Ligue Occitane).

Le travail réalisé par ces 3 entités a permis la création du premier club de « rugby à 5 santé » de France qui porte le nom de RUBieS (Rugby Union Bien être Santé). Cette association a pour objet la pratique et la promotion du Rugby à 5 santé en prévention tertiaire pour les patients atteints de cancer et en prévention primaire pour les sédentaires. Elle représente maintenant un des acteurs du développement de la politique « rugby à 5 santé (cancer) » de la FFR.

ARNAUD BUTIN :

Contenu de l'Atelier Gymnastique douce pour un corps sans douleurs :

- 1) Présentation d'une méthode nouvelle d'échauffement adaptée à toute personne pour un éveil musculaire et énergétique à l'aide de balles de tennis, bâtons, tapis "champ de fleurs", accu-pressions manuelles du corps.
- 2) Stabilité du bassin : exercice d'apprentissage pour évaluer la mensuration des membres inférieurs et étirements musculaires correctifs d'équilibrage.
- 3) Présentation d'exercices d'accu-pressions des muscles pyramidaux, psoas iliaques, tendons fléchisseurs de hanches, carré des lombes etc...
- 4) Exercices correctifs posturaux de la tête, thorax, tronc, membres inférieurs.
- 5) Démonstration d'un contrôle technique corporel (musculaire, articulaire) en statique et en mouvement.
- 6) Bilan du contrôle technique avec ou sans contre visite !!! 😊

AUDREY MARTIN DIETETICIENNE :

Audrey MARTIN Diététicienne-Nutritionniste & Enseignante et Professeur en Activités Physiques Adaptées, j'exerce au sein de la maison médicale d'Azay-le-Ferron, Châtillon sur Indre et Ecueillé.

Je travaille également en lien avec des réseaux de santé sur le département de l'Indre et Loire et Loire notamment NeuroCentre (Sclérose en plaques), OncoBerry (Cancer), Rondisport 36 (Surpoids-Obésité) puis le Contrat Local de Santé du parc de la Brenne. Je propose des consultations au cabinet ou au domicile de la personne, je travaille sous forme de suivi de manière à permettre de changer les habitudes sur le long terme et non que ponctuellement. Le but est vraiment que la personne soit autonome une fois le suivi terminé.

Après avoir vu avec vous, je serais au colloque notamment pour le versant diététique où je vais présenter:

- L'équilibre alimentaire (Bateau alimentaire),
- Les différentes familles/catégories d'aliments sous forme de "jeu" avec des images --> Classements,
- Comment on structure notre journée (petit déjeuner, déjeuner, dîner puis collation si doit y en avoir) avec toutes les familles selon notre âge, activité et notre maladie/pathologie
- Qu'est-ce que je dois faire au niveau de mon alimentation lorsque j'ai du diabète, une IC, cholestérol, du surpoids, une IR...

Toujours en ajoutant un point sur l'activité physique qui doit être présente au quotidien pour une meilleure santé.

CODES :

Le Comité Départemental d'Education pour la Santé (CODES) de l'Indre développe une vision positive de la santé sur le département par le biais d'actions de prévention et promotion de la santé. L'équipe salariée et le bureau œuvrent autour de ses 4 missions :

- La coordination dont le COPIL départemental Sport-santé
- La formation des professionnels et bénévoles
- Le conseil et accompagnement méthodologique auprès de tout porteur de projet
- La documentation/diffusion auprès des professionnels et du grand public.

Le CODES de l'Indre proposera un espace documentaire lors du colloque Sport-santé sur la thématique nutrition animée par une diététicienne-chargée de projets.

FEDERATION DE CARDIOLOGIE :

La Fédération de Cardiologie a pour objectif de présenter le 11 mars :

- La prévention des maladies cardio-vasculaires
- Les bienfaits de l'Activité Physique sur la Santé.
- L'alimentation Équilibrée pour réduire les facteurs de risques.
- La démonstration à l'utilisation d'un défibrillateur.
- Le calcul de l'IMC (Indice de Masse Corporelle)
- La prise de tension du poignet

PROGRAMME ATELIERS

Gymnase de Belle-Isle de 16h00 à 18h00

CLUBS

- US ARGENTON TENNIS (Diabète, Obésité, Cancer)
- CLUB DE GV DE TOUVENT (Parkinson, Sclérose en plaque)
- KARATE CLUB DE CHATEAUROUX (Cancer du sein)
- AVENIR CLUB ISSOUDUN HAND (Handicap, Mental et Physique, Remise en forme)
- LES DAUPHINS DU BLANC (Vidéos) Se faire connaître auprès des médecins
- TIR OLYMPIQUE ISSOLDUNOIS
- MARCHE NORDIQUE UFOLEP
- BASKET POINCONNET

PARTENAIRES

- ASSO RUGBY « RUBIES »
- ASSOCIATION FRANCAISE DES DIABETIQUES36
 - France AVC36
 - DIAPASON 36
 - CODES 36
- FEDERATION FRANCAISE DE CARDIOLOGIE
- LIGUE LUTTE CONTRE LE CANCER
- MUTUALITE FRANCAISE
- CONTRAT LOCAUX DE SANTE Châteauroux et Brenne
 - Audrey MARTIN Diététicienne
 - Arnaud BUTIN (témoignages, exercice pratique...)

CONFÉRENCE

Salle Gaston Couté 18h30 à 21h00

Ouverture du colloque par le Président du CDOS 36 (3 minutes)

Discours des officiels (15 minutes)

- *Représentant de Châteauroux-Métropole*

- *Mme. PETIPEZ Florence Vice-Présidente du Conseil Départemental*

- *M. FOURY Philippe DDCSPP*

-

Animé par le DOCTEUR François BELIN

Présentation loi et décrets sport santé par l'ARS et la DDCSPP (8 à 10 minutes)

Présentation des différents médecins pour chaque thème :

- **DIABETE & OBESITE**-> Docteur LECOMTE (15min)

QUESTIONS/REPONSES (5 min)

- **CARDIO-VASCULAIRE**-> Docteur POITRINEAU (15min)

QUESTIONS/REPONSES (5 min)

- **NEURODEGENERATIVE** -> Docteur HALLAK (15min)

QUESTIONS/REPONSES (5 min)

- **INSUFFICANCE RESPIRATOIRE** - Docteur ROY + Docteur LAMOTTE (10 min)

QUESTIONS/REPONSES (5 min)

- **CANCEREUSE** -> Docteur CHRISTIANN (15min)

QUESTIONS/REPONSES (5 min)

INTERVENTION COMPLEMENTAIRE -> Docteur ROY (15 minutes)

TEMOIGNAGES (15 min)

MUTUALITE FRANCAISE (10 minutes)

Clôture de la soirée par le Président du CDOS 36 (3 min)

VIN D'HONNEUR – Café - Théâtre Salle Gaston Couté 21h30



Colloque

SPORT SANTE Indre

CDOS

INDRE



LUNDI 11 MARS 2019

Salle Gaston Couté à Châteauroux

Maison Départementale des Sports • 89, Allée des Platanes • 36000 Châteauroux

Tél : 02.54.35.55.30 • Mail : cdos.36@wanadoo.fr • Site : www.cdos36.org

**Ateliers
de 16h à 18h**

**GRATUIT
et ouvert à tous**

**Ouverture
du colloque
à 18h30**

